

# LES

## MANUELS DE SECONDE ET DE CAP : L'HISTOIRE DES FEMMES SOUS SILENCE

**LA REPRÉSENTATION  
DES FEMMES DANS  
LES MANUELS D'HISTOIRE  
DE SECONDE ET DE CAP**



# SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

MÉTHODOLOGIE 6

## 1

### DOMAINE DES DROITS POLITIQUES 8

#### Les manuels de CAP 9

/ Le droit de vote 9

/ Les femmes politiques 9

#### Les manuels de seconde générale et technologique 11

/ Les femmes et la citoyenneté athénienne et romaine 11

/ Le droit de vote 12

/ Les femmes dans la Révolution française 13

/ Les femmes politiques 14

## 2

### DOMAINE DES DROITS CIVILS 17

#### Le statut juridique des femmes dans la citoyenneté 18

#### Le statut juridique des femmes dans le code civil napoléonien 19

## 3

### DOMAINE DES DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX 20

#### Les manuels de CAP 21

/ Le rôle des femmes dans la production économique 21

/ Le rôle scientifique, artistique et culturel des femmes 22

#### Les manuels de seconde générale et technologique 23

/ Le rôle des femmes dans la production économique 23

/ Le rôle scientifique, artistique, culturel  
et religieux des femmes 24

CONCLUSION 30

BIBLIOGRAPHIE 32

CORPUS DES OUVRAGES ÉTUDIÉS 35

ANNEXES 37

/ Grille de lecture utilisée 38

/ Tableaux statistiques 39

# INTRODUCTION

*Ouvrage conçu dans l'intention de servir de support à l'enseignement d'une discipline, le manuel scolaire constitue un instrument d'influence s'adressant à des esprits jeunes et dont l'utilisation par les écoliers est fréquente. Alors qu'ils pourraient être des outils de transmission d'une culture de l'égalité, les manuels scolaires semblent échouer dans cette entreprise, comme en attestent les études successives sur les représentations des femmes et des hommes dans les manuels scolaires. Au contraire, les manuels proposent encore de nombreuses représentations stéréotypées des femmes et des hommes et les femmes y sont sous-représentées. La dernière enquête en date, réalisée à la demande de la HALDE, montre que « l'image des hommes et des femmes continue de subir un traitement différencié moins valorisant pour les femmes »<sup>1</sup>.*

**1**  
Tisserant Pascal, Wagner Anne-Lorraine (dir.), *Place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires*, HALDE, Université Paul Verlaine, 2009. [www.halde.fr/IMG/pdf/Etude\\_integrale\\_manuels\\_scolaires.pdf](http://www.halde.fr/IMG/pdf/Etude_integrale_manuels_scolaires.pdf)

**2**  
Dermejian Geneviève, Jami Irène, Rouquier Annie, Thébaud Françoise (dir.), *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Belin, 2010.

**3**  
Rignault Simone et Richert Philippe, *Rapport au Premier Ministre sur la représentation des femmes et des hommes dans les livres scolaires*, Paris, La Documentation française, 1997. [www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/04022705.pdf](http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/04022705.pdf)

Partageant ce constat et la volonté de faire bouger les lignes, les membres du centre Hubertine Auclert ont souhaité travailler sur la thématique des outils éducatifs en général et des manuels scolaires en particulier. Etant donné les changements récents des programmes scolaires de 2<sup>de</sup>, le Centre Hubertine Auclert et ses membres se proposent d'analyser les représentations des femmes dans douze nouveaux manuels d'histoire de 2<sup>de</sup> générale et technologique et de CAP. Choisir d'étudier les manuels d'histoire, c'est tenter d'analyser la distance qui existe entre le développement de l'Histoire des femmes ces trente dernières années et son enseignement dans le secondaire, « lieu de transmission des savoirs et de formation des identités », comme le dit Michelle Perrot en préface du manuel d'histoire mixte élaboré par l'association Mnémosyne<sup>2</sup>.

Les précédentes études sur ce thème ont montré que la distance était encore grande, les manuels d'histoire ne laissant que très peu de place aux femmes au profit d'une histoire au masculin. Le rapport proposé en 1997 par Simone Rignault et Philippe Richert sur la représentation des hommes et des femmes dans les manuels scolaires montrait déjà que les femmes étaient sous-représentées, et de manière stéréotypée<sup>3</sup>. Le rapport du Conseil éco-

nomique et social sur la place des femmes dans l'histoire enseignée, rédigé en 2004 par Annette Wieviorka déplorait également « l'extrême faiblesse de la place des femmes dans une histoire qui est énoncée au masculin »<sup>4</sup>. Enfin, l'étude de la HALDE précédemment citée montre que les femmes restent très largement absentes de l'histoire politique dans les manuels d'histoire-géographie. Lorsqu'elles sont présentes, elles le sont comme icônes ou emblèmes, comme « filles de, femmes de, mères de », comme actrices à part entière mais au sein d'un chapitre spécial, ou enfin sur un mode ordinaire entourées d'enfants ou en séductrices.

Contrairement à ces ouvrages, l'étude proposée par le Centre Hubertine Auclert ne constitue pas une énième analyse sur le sujet. Il s'agit plutôt de proposer une synthèse des représentations des femmes dans les douze manuels d'histoire sélectionnés et de voir en quoi la mise en place de nouveaux programmes contribue ou non à la diffusion de l'histoire des femmes et des rapports sociaux de sexes. Il s'agira également de faire ressortir du corpus un manuel pour ses efforts de transmission d'une culture de l'égalité et qui ne sera pas (ou moins) tombé dans le piège des représentations stéréotypées et de l'absence des femmes dans l'histoire.

**Le programme de seconde générale et technologique impose ainsi l'étude de cinq grands thèmes que sont:**

- / Les Européens dans le peuplement de la Terre
- / L'invention de la citoyenneté dans le monde antique
- / Sociétés et culture de l'Europe médiévale du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle
- / Nouveaux horizons géographiques et culturels des Européens à l'époque moderne et révolutions
- / Libertés et nations à l'aube de l'époque contemporaine

**Tandis que le programme de CAP s'organise autour de l'étude de quatre thèmes:**

- / Voyages et découvertes aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles
- / Être ouvrier en France du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle
- / La République en France
- / Guerres et conflits en Europe au XX<sup>e</sup> siècle

**4**  
Wieviorka Annette, *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?*, Rapport du Conseil Économique et Social, 2004. [www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/04022705.pdf](http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/04022705.pdf)

# MÉTHODOLOGIE

1

Bulletin Officiel spécial n°4 du 29 avril 2010, *Programme d'Histoire et de Géographie en classe de Seconde générale et technologique*.

2

Corpus des ouvrages étudiés en annexes p.35.

3

Grille de lecture élaborée à partir de la grille utilisée lors de l'étude de 2005, *La place des femmes dans les manuels d'histoire du secondaire*, de l'Observatoire de la Parité.

Eu égard aux différences des programmes scolaires entre les filières générale-technologique et CAP, nous étudierons séparément le contenu des manuels de CAP et celui des manuels de seconde générale et technologique. Il est déjà intéressant de constater que les « Bulletins officiels de l'Éducation nationale »<sup>1</sup> définissant les contenus des différents programmes révèlent de nombreux intitulés au masculin, dans l'énoncé des sous-thèmes étudiés : « La participation du citoyen aux institutions et à la vie de la cité », « Les hommes de la Renaissance », « Un savant du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle et son œuvre » ou encore « Être ouvrier en France ».

Notre corpus se compose de douze manuels, parus en 2010, dans sept maisons d'éditions. Six manuels sont destinés à l'enseignement général et technologique et six à l'enseignement CAP. Un des manuels de CAP, bien qu'édité en 2010, ne correspond pas au nouveau programme de l'Éducation Nationale de 2010, et n'est donc pas exploitable pour notre étude. L'étude concernera donc 11 manuels<sup>2</sup>.

Les manuels ont été analysés à l'aide d'une grille de lecture<sup>3</sup> qui définit trois grands champs juridiques : le domaine des droits politiques, le domaine des droits civils et le domaine des droits économiques et sociaux. Il ne s'agit pas d'étudier comment sont traitées ces notions juridiques en tant que telles mais plutôt d'analyser les réalités politiques et sociales qui en découlent. Pour le domaine des droits politiques, il s'agira donc d'analyser la question du suffrage universel et du droit de vote, la place des femmes dans la définition de la citoyenneté grecque et romaine, la place des femmes dans la Révolution française et en transversal, les représentations des femmes politiques.

Concernant le domaine des droits civils, c'est la notion de tutelle qui a focalisé notre attention. Le champ des droits économiques et sociaux nous permettra d'aborder la participation des femmes à la production économique; les rôles scientifique, technique, artistique, religieux des femmes; ainsi que le rôle social des femmes ou leur cantonnement aux fonctions biologiques et éducatives. Les techniques de relevés et de comptabilisation ont été élaborées à l'aide des travaux de Sylvie Cromer et Carole Brugeilles, présentées dans le guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire<sup>4</sup>. Ces techniques nous ont permis de prendre en compte de quelle manière les femmes sont représentées, dans quelles parties des manuels (corps du texte, documents annexes, illustrations, biographies...) et de comptabiliser le nombre de femmes et d'hommes auteur-e-s des documents et/ou faisant l'objet de biographie. Cela a donc permis d'adopter une double démarche : quantitative et qualitative.

Ainsi, nous verrons dans un premier temps le traitement des droits politiques des femmes, puis celui des droits civils pour étudier enfin, le champ des droits économiques et sociaux. En annexes, des tableaux statistiques de synthèse permettent de faire le point sur la répartition femmes-hommes des auteur-e-s de documents et des biographies.

4

Brugeilles Carole, Cromer Sylvie, *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires: Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire*, UNESCO, Division pour la promotion de l'éducation de base, Paris, 2008.

# DOMAINE DES DROITS POLITIQUES

*Les programmes scolaires des filières de seconde générale-technologique et de seconde CAP différant, les représentations des femmes ne sont pas les mêmes d'un manuel à l'autre. En effet, tandis que les manuels de CAP étudient notamment l'histoire politique de la République française, les manuels de seconde générale portent davantage sur l'analyse d'une histoire-bataille excluant bien souvent les femmes du champ politique.*

## LES MANUELS DE CAP

### Le droit de vote

Le troisième thème du nouveau programme de CAP, « La République en France », intègre pleinement l'analyse de l'évolution du droit de vote en France et la question du droit de vote des femmes. Le terme de « suffrage universel masculin » est systématiquement employé et, dans l'ensemble des cinq manuels de CAP, les conséquences et les enjeux du droit de vote des femmes sont analysés. L'exclusion des femmes du suffrage universel masculin est ainsi plus largement développée dans les manuels de CAP que dans ceux de la filière générale et technologique.

Dans trois manuels<sup>1</sup>, à l'histoire de la République française est opposée une histoire de la lutte des femmes pour la reconnaissance de leur droit de vote. Aussi, une frise chronologique ou des dossiers annexes retracent-ils l'histoire du droit de vote des femmes en l'intégrant pleinement à l'histoire de la République en France.

### Les femmes politiques

Le contraste entre les manuels de seconde générale et ceux de CAP est saisissant lorsqu'il s'agit de représenter des femmes politiques ou des femmes engagées. Plus contemporain, le nouveau programme d'histoire de CAP lie étroitement l'enseignement de cette discipline à celui de

1

Jacqueline Renet (dir.), *Histoire-Géographie CAP Industriels et Tertiaires*, Delagrave, 2010.  
L. Blanes, J. Michelin, *Histoire Géographie CAP*, Foucher, 2010.

l'éducation civique. Ainsi, lorsque l'histoire du droit de vote en France est étudiée, l'ensemble des manuels s'attache à représenter des femmes politiques contemporaines. Ces représentations se limitent souvent à la photographie d'une femme politique sans commentaire, telle que Ségolène Royal ou Angela Merkel. Allant un peu plus loin, le manuel Delagrave présente un extrait d'une interview de femmes politiques qui déconstruisent l'image de la femme politique douce et diplomate ou le manuel Hachette qui présente, dans un dossier-débat sur le droit de vote des étrangers, un tableau récapitulatif de la position des personnalités politiques de six partis politiques actuels. Sur six personnalités politiques, trois femmes sont représentées et citées. Les manuels de CAP présentent ainsi plus systématiquement les femmes comme des actrices de la vie politique française. Actrices contemporaines et passées: les suffragettes sont ainsi représentées dans les manuels étudiés. Non seulement celles-ci sont représentées par les discours de femmes d'exception comme Hubertine Auclert que l'on retrouve dans trois manuels, mais aussi par des collectifs de femmes anonymes suffragettes. De ce fait, les femmes sont présentes dans l'histoire du droit de vote des femmes non pas seulement comme quelques exceptions de l'Histoire mais bien comme un réel mouvement politique, engagé et militant.

**LES FEMMES SONT PRÉSENTES DANS L'HISTOIRE DU DROIT DE VOTE DES FEMMES NON PAS SEULEMENT COMME QUELQUES EXCEPTIONS DE L'HISTOIRE MAIS BIEN COMME UN RÉEL MOUVEMENT POLITIQUE, ENGAGÉ ET MILITANT.**

**Les manuels de seconde CAP présentent systématiquement les limites du suffrage universel masculin à travers une histoire détaillée du droit de vote en France et de l'acquisition du droit de vote des femmes. Plus orientés vers l'enseignement d'une histoire hybride car centrés sur l'apprentissage de l'éducation civique et des principes fondamentaux de la République, les manuels de CAP représentent souvent les femmes comme des actrices de la scène politique française**

## LES MANUELS DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

*Les aspects d'Histoire politique sont particulièrement présents dans les deuxième et cinquième thèmes des nouveaux programmes de 2<sup>de</sup> : L'invention de la citoyenneté dans le monde antique, et Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine.*

### Les femmes et la citoyenneté athénienne et romaine

L'exclusion des femmes de la citoyenneté athénienne et romaine est relativement bien soulignée. Certains manuels (Nathan) organisent même l'ensemble du chapitre sur les exclus de la citoyenneté. « En quoi la citoyenneté athénienne est-elle limitée aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av J.C? » constitue alors la problématique centrale du chapitre. L'exclusion des femmes est souvent traitée dans le corps du texte du chapitre. Toutefois, les femmes sont majoritairement représentées comme une sous-catégorie de la catégorie des exclus de la citoyenneté. Elles sont alors mises sur le même plan que les métèques, les esclaves et les enfants. Une telle approche omet de traiter de la situation des femmes métèques, esclaves ou enfants.

Par ailleurs, l'accent est parfois mis sur le rôle des femmes dans la transmission de la citoyenneté depuis la loi Périclès, ou pendant les grandes Panathénées. La question de l'appartenance des femmes à la communauté

1

Bien traité notamment dans le manuel Guillaume Bourel, Marielle Chevallier (dir.), *Histoire Seconde*, Hater, 2010.

2

Hugo Billard (dir.), *Histoire Seconde*, Magnard, 2010.

civique d'Athènes ou de Rome n'est pas systématiquement posée, dans la mesure où leur rôle sociopolitique n'est que rarement mis en avant. Par exemple, si 4 manuels sur 6 évoquent les Panathénées, le rôle et la fonction des Ergastines sont bien expliqués dans deux manuels et de manière anecdotique (« Jeunes filles » dans les légendes) dans les deux autres. Seule est mise en avant l'appartenance des femmes à la communauté civique dans la mesure où elles transmettent la citoyenneté<sup>1</sup>.

Lorsqu'un dossier annexe traite des exclus de la citoyenneté, les femmes sont systématiquement représentées. Cette exclusion est questionnée par des extraits des pièces d'Aristophane, *Lysistrata* et *L'Assemblée des femmes*. Toutefois, alors que les extraits choisis témoignent de la critique du pouvoir et montrent les femmes en fines stratégies capables d'administrer les affaires de la cité, les questions qui sont apposées au texte, amènent l'élève à s'interroger sur les travers de la démocratie athénienne et non sur le rôle que les femmes pourraient jouer.

## Le droit de vote

Contrairement aux manuels de CAP, les manuels de seconde générale ne font pas un usage systématique de la notion de suffrage universel masculin. Bien que ce terme soit plus souvent employé que celui de suffrage universel, les manuels de seconde générale emploient encore trop souvent le terme de suffrage universel. Alors que l'exclusion des femmes du suffrage universel de 1848 est évoquée, souvent dans le corps même du texte du chapitre ou du dossier consacré à l'analyse du droit de vote en France, nous retrouvons des formulations de type : « le suffrage universel, un acquis de 1848 »<sup>2</sup>.

Lorsque l'exclusion des femmes du droit de vote est évoquée, elles sont présentées comme une catégorie de citoyens à part entière. Toutefois, dans les dossiers traitant des limites du suffrage universel, la juxtaposition des ques-

tions de l'exclusion des femmes, du cens et du manque d'instruction, exclut toute analyse en transversal et ne permet pas de réfléchir sur la participation des femmes des milieux populaires ou sur l'instruction des filles.

Les manuels qui évoquent la question du droit de vote de femmes, le font dans un dossier annexe où sont présentées les biographies de Jeanne Deroin ou d'Olympe de Gouges. Loin de représenter un mouvement, mais plutôt une exception de l'Histoire, leurs revendications sont illustrées par des documents iconographiques ambigus. Aussi retrouvons-nous souvent une gravure en faveur du droit de vote des femmes illustrant une procession de femmes, bulletin de vote à la main, devant une urne sur laquelle sont inscrits les mots suivants : « Contre l'alcool, le taudis, la guerre ». La conscience et l'engagement politique des femmes découleraient ainsi de leur rôle stéréotypé au sein du foyer.

## Les femmes dans la Révolution française

Contrairement à la représentation des femmes dans la citoyenneté athénienne et romaine, les femmes de la Révolution française ne sont jamais mentionnées dans le corps du texte du chapitre mais dans des dossiers annexes.

Bien souvent les revendications d'Olympe de Gouges sont présentées dans un dossier spécifique en annexe du chapitre. En privilégiant la représentation de « femmes d'exception », les éditeurs passent sous silence les « femmes anonymes » actrices de la Révolution. En effet, le rôle joué par les femmes dans la Révolution française et leur engagement pour l'obtention du droit de vote ne sont présentés qu'à travers le portrait d'une ou deux femmes, ce qui contribue à leur marginalisation.

Si les revendications suffragistes des femmes sont au

EN PRIVILÉGIANT LA REPRÉSENTATION DE « FEMMES D'EXCEPTION », LES ÉDITEURS PASSENT SOUS SILENCE LES « FEMMES ANONYMES » ACTRICES DE LA RÉVOLUTION.

1

David Colon (dir.), *Histoire Seconde*, Belin, 2010.

2

Biographies consacrées à des femmes dans le domaine politique : Jeanne Deroin, Olympe de Gouges x2, Roxelane (épouse de Soliman le Magnifique) et Marie-Antoinette.

moins représentées par les portraits de Jeanne Deroin (pour la révolution de 1848) ou d'Olympe de Gouges dans des dossiers annexes, le rôle des femmes pendant la Révolution française n'est que peu admis. En effet, les femmes sont que très rarement représentées, le plus souvent par une gravure de la marche sur Versailles d'octobre 1789. Hormis cette illustration bien traitée dont le titre « Les femmes ramènent la famille royale de Versailles » est sans appel, la participation pourtant active des femmes à la Révolution française n'est point évoquée. De plus, pendant la période révolutionnaire, les illustrations de l'assassinat de Marat par Charlotte Corday ne manquent pas sans qu'elles fassent pour autant l'objet de la moindre réflexion. Nous trouvons par contre dans le manuel Belin une biographie de Charlotte Corday stipulant qu'elle était républicaine de tendance girondine et « qu'elle devient une héroïne de la contre-Révolution »<sup>1</sup>.

## Les femmes politiques

Les femmes présentes dans les manuels de seconde générale et technologique peuvent être divisées en trois catégories que l'on retrouve à chaque thème du programme : les femmes anonymes, les femmes d'exception et les femmes-allégories. Sous-représentées, par rapport aux manuels de seconde CAP, les femmes politiques sont présentes dans des dossiers annexes du chapitre, à travers les quelques portraits de ces femmes d'exception. Comme nous venons de le développer, ces portraits, loin d'investir les femmes d'une réelle conscience et d'un réel engagement politique, contribuent bien au contraire à un processus de marginalisation des femmes. Leur faible présence en témoigne : sur un total de 144 biographies consacrées à des personnalités politiques, seulement 5 sont consacrées à des femmes<sup>2</sup>. De même, sur 254 textes écrits par des personnalités politiques, on ne trouve que 9 textes écrits par des femmes.

**LES ILLUSTRATIONS DE L'ASSASSINAT DE MARAT PAR CHARLOTTE CORDAY NE MANQUENT PAS SANS QU'ELLES FASSENT POUR AUTANT L'OBJET DE LA MOINDRE RÉFLEXION.**

Deux portraits sont les plus fréquents : Olympe de Gouges et Marie-Antoinette. Tandis qu'Olympe de Gouges n'est évoquée que dans des dossiers annexes traitant spécifiquement des femmes et du droit de vote ou du suffrage universel masculin et de ses conséquences, Marie-Antoinette est représentée tout au long du chapitre par des illustrations caricaturales, mais jamais dans le corps du texte. Elle fait véritablement figure d'exception puisque c'est la seule reine qui est présentée dans l'ensemble du corpus.

Femme politique, penseuse politique, Olympe de Gouges est présentée comme une exception. Ses textes sont cités et portés à la réflexion des élèves. Sa remise en question de la domination des hommes sur les femmes est abordée et questionnée dans ses textes (Hachette)<sup>3</sup>. Quant à Marie-Antoinette, il n'est curieusement que très peu fait mention de sa fonction royale. C'est en effet lorsqu'il s'agit d'évoquer les critiques de la monarchie absolue par les révolutionnaires que Marie-Antoinette est représentée par des caricatures grotesques la montrant tantôt vile, tantôt stupide, étrangère, tantôt légère et frivole. Ces caricatures se fondent sur une image stéréotypée de la femme intrigante. À ces caricatures largement représentées s'opposent cependant parfois, et notamment dans un manuel (Hachette), un portrait plus nuancé de Marie-Antoinette. Dans un dossier sur les itinéraires de femmes pendant la Révolution, un portrait, une biographie et une lettre de Marie-Antoinette sont présentés. C'est le portrait d'une condamnée qui est dressé. Loin de ces caricatures diabolisantes, c'est un portrait plus fin de Marie-Antoinette qui est proposé.

Les femmes-allégories politiques sont le plus largement représentées dans les manuels : les représentations d'Athéna, de Marianne et des allégories de la liberté et de la nation ponctuent les pages de l'ensemble des manuels. Pourtant, même lorsque les Panathénées sont étudiées, la figure d'Athéna n'est pas commentée. L'autre allégorie fréquemment employée est celle de la République. De même, aucune explication ou réflexion n'est amorcée sur la signification de cette allégorie. La représentation la plus

3

Jean-Michel Lambin (dir.), *Histoire Seconde*, Hachette, 2010.

**FEMME POLITIQUE, PENSEUSE POLITIQUE, OLYMPE DE GOUGES EST PRÉSENTÉE COMME UNE EXCEPTION. SES TEXTES SONT CITÉS ET PORTÉS À LA RÉFLEXION DES ÉLÈVES.**



courante, *La liberté guidant le peuple* de Delacroix n'est interrogée que dans un seul manuel. Aucun manuel ne souligne le paradoxe entre l'omniprésence de Marianne et donc de la femme-symbole et la pensée du champ politique français sans les femmes.

Les manuels de CAP et de Seconde générale et technologique accordent une place bien distincte aux femmes dans le champ politique. Si les manuels de CAP privilégient l'histoire contemporaine, avec l'apprentissage des enjeux de la République et traitent ainsi systématiquement la question du droit de vote des femmes, les manuels de Seconde générale semblent plus frileux à présenter le rôle des femmes sur la scène politique à des périodes clés comme celle de la Révolution française.

LES FEMMES-ALLÉGORIES POLITIQUES, ATHÉNA, MARIANNE ET DES ALLÉGORIES DE LA LIBERTÉ ET DE LA NATION PONCTUENT LES PAGES DE L'ENSEMBLE DES MANUELS.

## — DOMAINE DES DROITS CIVILS

*Par domaine des droits civils, nous entendons la reconnaissance d'un véritable statut juridique des femmes. Ce champ juridique nous permet ainsi de mettre en évidence la définition du statut juridique des femmes dans la citoyenneté athénienne et romaine et la notion de tutelle dans le code civil napoléonien. Cependant, le nouveau programme de CAP ne permet pas de traiter de ces points. Il n'est donc pas fait mention des droits civils dans ces manuels. En conséquence, nous nous sommes attachées à analyser la représentation des femmes dans ce champ juridique uniquement dans les manuels de seconde générale et technologique.*

# LE STATUT JURIDIQUE DES FEMMES DANS LA CITOYENNETÉ ATHÉNIENNE ET ROMAINE

1

Guillaume Le Quintrec (dir.), *Histoire Seconde*, Nathan, 2010.

Dans un manuel, la citoyenneté des femmes romaines est définie comme « réduite aux droits civils »<sup>1</sup>. Cette distinction rare des droits politiques et des droits civils permet alors de mieux comprendre les inégalités de statut entre les femmes et les hommes. Aussi, dans certains manuels, la tutelle est-elle explicitement définie : « mineure juridique, la femme est placée sous la tutelle de son père, de son frère, de son mari » (Nathan, dir. Guillaume Le Quintrec). Lorsqu'elle est évoquée, la mise sous tutelle des femmes dans la citoyenneté athénienne et romaine est évoquée dans le corps du texte.

**CETTE DISTINCTION RARE DES DROITS POLITIQUES ET DES DROITS CIVILS PERMET DE MIEUX COMPRENDRE LES INÉGALITÉS DE STATUT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.**

# LE STATUT JURIDIQUE DES FEMMES DANS LE CODE CIVIL NAPOLÉONIEN

2

Hugo Billard (dir.), *Histoire Seconde*, Magnard, 2010.

Pourtant fondement de notre code civil actuel, le code civil napoléonien reste peu traité dans le corps du texte d'un chapitre, les auteur-e-s préférant l'aborder dans un dossier annexe sur la société napoléonienne. La présentation du code civil ne permet pas, à une exception près, d'amorcer une réflexion permettant la mise en évidence de la tutelle juridique des femmes. Dans le manuel Magnard, dans le corps du texte est mentionné : « le Code civil n'accorde pas aux femmes le statut de citoyenne qui sont mises sous la tutelle du père ou du mari »<sup>2</sup>. Mais le code civil napoléonien est largement sous-représenté dans l'ensemble des manuels. Au mieux, l'article 213 du Code civil est cité et lui succède une question « Quelle place le Code Civil attribue-t-il à la femme ? ». Bien qu'il soit fait mention de « la » femme et non des femmes, cette question a au moins le mérite d'amorcer une réflexion en termes d'inégalité de statut juridique.

Les nouveaux programmes de seconde générale et technologique et de CAP ne favorisent pas la réflexion sur les questions du statut juridique des femmes ou d'une tutelle. Elles ne sont que brièvement évoquées lors de l'étude de la citoyenneté athénienne et romaine et du code civil napoléonien. L'absence d'une réflexion en termes de droits civils fait défaut à une analyse des inégalités entre les sexes.

**« LE CODE CIVIL N'ACCORDE PAS AUX FEMMES LE STATUT DE CITOYENNE QUI SONT MISES SOUS LA TUTELLE DU PÈRE OU DU MARI »**

—  
**LES MANUELS  
DE CAP**

*Étant donnée l'importance du monde du travail dans le programme de CAP, les manuels de CAP représentent davantage les femmes dans la sphère professionnelle que dans la sphère domestique.*

Le rôle des femmes dans la production économique

Dans le nouveau thème du programme de seconde CAP « Être ouvrier en France du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », les femmes sont représentées comme des femmes actives. Aussi un manuel Nathan propose-t-il un dossier intitulé « Être ouvrière en France dans l'entre-deux-guerres » composé de photographies de femmes au travail, mais aussi de textes abordant les questions des inégalités de salaire entre les femmes et les hommes<sup>1</sup>. Ce dossier fait figure d'exception parmi les autres manuels. Car si la plupart des manuels représentent davantage les femmes en dehors de la sphère privée que les manuels de seconde générale, les représentations proposées demeurent pour le moins ambiguës. Les ouvrières sont le plus souvent représentées dans l'industrie du textile, renforçant le stéréotype de la femme délicate aux petites mains. Le dossier d'un manuel Nathan consacré aux femmes et l'évolution du travail à l'usine au XX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> a attiré notre attention. Il propose d'analyser « comment les progrès techniques ont transformé le travail

—  
<sup>1</sup> Catherine Lamboley (dir.), *Histoire-Géographie-Éducation Civique CAP*, Nathan, 2010.

—  
<sup>2</sup> M. Fugler, A-M. Gérin-Grataloup, c. Goldstein, J-M Guillemard, I. Juguet, G. Labrune, Y. Magotteaux ; *Histoire-Géographie-Éducation civique CAP*, Nathan, 2010.

des femmes dans les usines». Les ouvrières représentées dans trois photos évoluent dans des univers non-mixtes, dans le textile ou chez Moulinex.

Il est précisé que « L'industrie textile a été la première à employer des femmes. Les machines qu'elles servent ne demandent pas de force musculaire mais de l'habileté et de la concentration », qui renvoie aux stéréotypes les plus prégnants sur le travail des femmes. En outre, comme les femmes sont quasiment absentes des autres dossiers, on a le sentiment avec cette double-page que seules les femmes ont bénéficié des évolutions.

Autre élément de marginalisation, les femmes sont souvent représentées au sein d'un collectif mixte d'ouvriers et font figure de femmes d'ouvrier et non pas de femmes ouvrières. C'est le cas sur les photographies des occupations d'usines en 1936 qui sont assez présentes dans les manuels.

Enfin, plusieurs manuels présentent une photographie des femmes de l'entreprise Aubade en grève, soulignant ainsi leur rôle non seulement dans la production économique, mais aussi sur la scène politique.

## Le rôle scientifique, artistique et culturel des femmes

Le programme de seconde CAP ne porte pas particulièrement sur l'étude de l'Histoire des connaissances, des sciences et encore moins des arts. Le premier thème « Voyages et Découvertes, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » requiert l'étude de trois portraits: Christophe Colomb, Bougainville et James Cook. Ce sont davantage la découverte du monde et les grands navigateurs qui importent, laissant de côté les femmes. Par ailleurs, si des textes savants ou des

« L'INDUSTRIE TEXTILE A ÉTÉ LA PREMIÈRE À EMPLOYER DES FEMMES. LES MACHINES QU'ELLES SERVENT NE DEMANDENT PAS DE FORCE MUSCULAIRE MAIS DE L'HABILETÉ ET DE LA CONCENTRATION ».

œuvres artistiques sont présents dans les manuels de CAP, rares sont les auteurs de documents cités, contrairement aux manuels de seconde générale. Les femmes auteures, savantes ou artistes tombent donc dans l'anonymat.

## LES MANUELS DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

### Le rôle des femmes dans la production économique

Contrairement au programme scolaire de seconde CAP, le programme de seconde générale et technologique s'achève en 1848, ne traitant pas ainsi la question du travail des femmes pendant les guerres mondiales et à l'issue des différentes révolutions industrielles. Pourtant au programme, le troisième thème sur « Culture et société au Moyen-âge » passe totalement sous silence le rôle des femmes dans la production des sociétés rurales et urbaines. Alors que le travail des femmes au sein de la paysannerie en milieu rural ainsi que de l'artisanat et du commerce en milieu urbain est aujourd'hui reconnu, aucun manuel ne le mentionne, ni à travers un texte, ni à travers des documents iconographiques. Cette absence des femmes du monde du travail, de l'Antiquité à 1848 en passant par le Moyen-âge, contribue à définir le travail au masculin.

1

Sébastien Cote (dir.),  
*Histoire Seconde*,  
Nathan, 2010.

Cette non-représentation du rôle des femmes dans la production économique est accentuée par une surreprésentation des femmes dans la sphère privée, conformément au stéréotype le plus courant. Les femmes sont le plus souvent représentées en « mère, fille ou femme de ». Ces rôles sociaux renvoyant les femmes dans la sphère privée sont les plus présents dans les manuels. Les femmes sont également souvent cantonnées aux fonctions biologiques et/ou d'éducation et de soin. Cet aspect est particulièrement flagrant dans le traitement du premier thème (« Les Européens dans le peuplement de la Terre »), où nous retrouvons systématiquement la figure d'une femme immigrante présentée, à une exception près, non pas comme une immigrante mais comme une mère. La présentation des politiques malthusiennes (XIX<sup>e</sup>) renforce ce type de représentation sans apporter aucune réflexion sur ses implications pour les femmes.

Ce cantonnement est également remarquable dans des documents iconographiques dépeignant des scènes de la sphère publique. Les collectifs sont rarement mixtes, globalement les femmes y sont rares et lorsqu'elles sont représentées, elles apparaissent conformes à leur rôle social dit « traditionnel ». Aussi, dans un dossier annexe sur les Français et le débat politique de 1789 à 1793, une peinture représente une foule mixte acclamant un républicain. Dans cette foule mixte, au premier plan, une femme et son enfant<sup>1</sup>.

**LES FEMMES SONT LE PLUS SOUVENT REPRÉSENTÉES EN MÈRE, FILLE OU FEMME DE.**

## Le rôle scientifique, artistique, culturel et religieux des femmes

C'est dans le traitement du quatrième thème sur le siècle des Lumières que les femmes sont le plus représentées dans le monde de la connaissance et des arts. Pour autant,

elles restent largement sous-représentées et lorsque leurs rôles scientifiques, artistiques, culturels ou religieux sont mis en exergue, cela n'est pas exempt de clichés.

Si l'on considère l'ensemble des manuels de seconde étudiés, le sentiment que l'art et le savoir sont des affaires d'hommes demeure très fort. On sait que la démarche historique requiert la présentation et l'analyse de documents et que les manuels d'Histoire proposent ainsi de nombreux textes (récits historiques en tant que tels, archives, analyses...), des documents iconographiques (tableaux, gravures, photographies...), des cartes, des diagrammes... Considérant tous les auteur-e-s des documents proposés dans l'ensemble des manuels, on constate que les femmes représentent 4,2 % des auteur-e-s utilisé-e-s. Sur 1 537 documents, seulement 65 femmes en sont les auteures. Si l'on analyse ces chiffres par domaine<sup>2</sup>, avec 30 documents, soit 1,9 % du total des documents, le domaine de la connaissance est celui qui présente « le plus » d'auteures. Les historiennes sont les plus nombreuses avec seulement 18 documents. La plus reprise est la philosophe Simone Weil avec 4 textes. Dans le domaine artistique, on recense seulement 16 œuvres réalisées par des femmes, soit 1 % de l'ensemble des documents (16 documents dont les auteures sont des femmes, contre 563 dont les auteurs sont des hommes). On constate d'ailleurs que sur l'ensemble des manuels n'apparaît qu'une seule peintre : Barbara Krafft. Si les femmes sont bien objets des œuvres picturales, elles n'en sont pas les auteures.

Il est intéressant de constater que dans l'ensemble des domaines, les œuvres ou les travaux des femmes sont environ 25 fois moins nombreux que ceux des hommes. Le seul domaine qui échappe à cet écart énorme est celui des témoignages où l'on retrouve « seulement » quatre fois plus de témoignages d'hommes que de témoignages de femmes.

Le rôle des femmes dans le monde de la connaissance et des arts n'est présenté qu'au sein de dossiers annexes au

2

Tableaux de synthèse  
en annexes p.39.

**SUR 1 537 DOCUMENTS, SEULEMENT 65 FEMMES EN SONT LES AUTEURES.**

1  
Guillaume Bourel,  
Marielle Chevallier  
(dir.), *Histoire Seconde*,  
Hatier, 2010.

2  
Hugo Billard (dir.),  
*Histoire Seconde*,  
Magnard, 2010.

3  
Sébastien Cote (dir.),  
*Histoire Seconde*,  
Nathan, 2010.

chapitre traitant uniquement du rôle des femmes dans la diffusion des connaissances. Les salons sont évoqués mais peu développés : « Réunions de personnalités des lettres, des arts et de la politique qui, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, se tenaient chez une femme distinguée et où l'on discutait de littérature, de philosophie, de sciences, de politique »<sup>1</sup>. Les femmes sont le plus souvent présentées comme des hôtes passives que comme des actrices de la diffusion et de l'évolution des connaissances. Pourtant, le manuel Hatier témoigne de la participation des femmes dans ces salons : « Quelques femmes fréquentent les salons, comme M<sup>me</sup> du Châtelet ou M<sup>me</sup> Lavoisier et font progresser les connaissances par leurs traductions et leurs propres expériences ». Cette formulation unique fait mention non plus seulement du rôle des femmes dans la diffusion des connaissances, mais aussi dans la production des connaissances.

Dans ces dossiers annexes, on retrouve assez souvent le portrait de Madame du Châtelet, mais il est parfois ambigu. Nous pouvons ainsi lire : « Émilie du Châtelet traduit les écrits de Newton pour Voltaire »<sup>2</sup>. Émilie du Châtelet n'est parfois pas présentée comme une femme de science aux savoirs et aux compétences propres, mais plutôt comme la secrétaire d'un homme de science. Parfois même, Émilie du Châtelet n'est pas mentionnée et nous pouvons lire en commentaire d'une illustration de Madame du Châtelet traduisant les écrits de Newton : « Voltaire diffuse la pensée de Newton »<sup>3</sup>. Un manuel réhabilite pourtant les travaux de Madame du Châtelet (Hatier). À la fin du dossier, un exercice demande aux élèves si « Madame du Châtelet a pu traduire les écrits de Newton grâce à 1) ses connaissances remarquables en mathématiques 2) sa connaissance remarquable du latin 3) les deux ? ».

Les femmes de science et de lettres sont uniquement représentées à travers les portraits de femmes d'exception dont les talents sont souvent mal représentés. L'autre portrait le plus fréquent est celui de Madame Lavoisier. Elle est le plus souvent nommée en tant que femme de Monsieur Lavoisier que comme une femme de science. À l'exception d'un manuel qui en fait la biographie : « Sa femme, Marie-

« QUELQUES FEMMES  
FRÉQUENTENT LES SALONS,  
COMME M<sup>ME</sup> DU CHÂTELET  
OU M<sup>ME</sup> LAVOISIER ET  
FONT PROGRESSER LES  
CONNAISSANCES PAR LEURS  
TRADUCTIONS ET LEURS  
PROPRIÉTÉS EXPÉRIENCES ».

Anne Pierrette Paulze, collabore à ses travaux en traduisant les publications étrangères et en dessinant ses planches de chimie. Elle fait publier les mémoires inachevés de son mari après son exécution lors de la terreur »<sup>4</sup>. Le plus souvent, le nom complet de Monsieur Lavoisier est cité alors que celui de Madame Lavoisier est oublié.

**À l'exception de ces portraits, les femmes sont plutôt souvent représentées comme peu enclines aux sciences.**

Dans le meilleur des cas, Catherine II de Russie est représentée écoutant une leçon de Descartes. Mais le plus souvent, une illustration, reprise par les manuels, présente un collectif mixte face à une expérience scientifique. Une femme et une petite fille sont représentées. L'une tourne négligemment la tête peu intéressée par ce sujet, l'autre, effrayée, est en larme. La légende d'un document de vulgarisation des sciences à destination des femmes présenté dans le manuel Belin permet d'expliquer l'exclusion des femmes des connaissances et des arts par une représentation stéréotypée des femmes : « Le comte italien Francesco Algarotti publie en 1737 ses entretiens avec Émilie du Châtelet sous le titre Le Newtonianisme pour les dames. Il y expose le système newtonien sous forme d'une conversation galante entre une dame et un gentilhomme ».

## Les femmes, objets du désir des hommes

Les femmes représentées dans les manuels, tant dans les documents iconographiques que textuels, sont le plus souvent représentées à travers le prisme d'un désir stéréotypé des hommes qui définissent, peignent ou dessinent des femmes.

4  
David Colon, (dir.),  
*Histoire Seconde*, Belin,  
2010.

LES FEMMES REPRÉSENTÉES  
DANS LES MANUELS SONT LE  
PLUS SOUVENT REPRÉSENTÉES  
À TRAVERS LE PRISME D'UN  
DÉSIR STÉRÉOTYPÉ DES  
HOMMES QUI DÉFINISSENT,  
PEignent OU DESSINENT DES  
FEMMES.

7

Guillaume Le Quintrec  
(dir.), *Histoire Seconde*,  
Nathan, 2010.

Ainsi, l'étude de la Renaissance dans les manuels accorde une place importante aux représentations de femmes-allégories de la beauté, façonnées à l'image d'un désir masculin. La nudité et l'érotisme s'imposent ainsi comme attachés à la figure même de « la » femme. Ces documents pourraient être pleinement exploités si les manuels amorçaient une réflexion sur la représentation de la beauté et du corps féminin à la Renaissance. Mais il n'en est jamais question.

Le traitement du troisième thème dans les manuels (« Sociétés et cultures de l'Europe médiévale du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ») nous permet de relever trois représentations stéréotypées des femmes au Moyen-âge: la femme pécheresse et tentatrice, la vierge, la dame de l'amour courtois. Ces trois figures constituent autant de projections d'un désir masculin stéréotypé. Désir si omniprésent que les femmes sont exclusivement représentées selon ces trois stéréotypes. De nombreux textes religieux font état de l'interdiction d'un contact du clergé avec les femmes, objets de tentation. Interdiction est ainsi faite au prêtre d'avoir chez lui toute autre femme que sa mère<sup>1</sup>. Opposée à l'image de la femme pécheresse car tentatrice et largement véhiculée par les textes religieux, la dame de l'amour courtois (inaccessible, vertueuse et droite) ne représente pas moins une autre projection d'un désir masculin. Ces représentations stéréotypées des femmes, très présentes dans les manuels dans le second thème, nous permettent de mieux appréhender l'omniprésence de la virginité et de son caractère sacré. Objets du désir des hommes et représentées par le prisme de ce désir, les femmes vierges sont ainsi montrées en exemple et sacralisées à travers la figure sainte de la vierge Marie. Cette sacralisation de la virginité non analysée dans les manuels est pourtant largement représentée. Ainsi, les textes sur la virginité et les représentations de la vierge Marie sont nombreuses. Il est cependant dommage qu'un tel aspect de la culture et des sociétés au Moyen-âge ne soit pas porté davantage à la réflexion des élèves. D'autant que dans la plupart des manuels, la lecture du chapitre consacré

à la chrétienté médiévale nous donne le sentiment qu'il n'y avait aucune chrétienne, à part la vierge Marie. Seule Hildegarde de Bingen fait figure d'exception, puisqu'un manuel lui consacre une biographie et deux manuels proposent ses textes. À noter également que plusieurs manuels évoquent dans le corps du texte et/ou dans les schémas explicatifs sur le fonctionnement de la Chrétienté, les moines et les moniales, les abbés et les abbesses.

Enfin, dans ce thème, les femmes apparaissent dans un nombre non négligeable de textes comme les victimes du désir d'hommes violents. La question du viol des femmes est mentionnée dans des récits de guerre sans qu'aucune réflexion ne soit à nouveau amorcée.

**LA QUESTION DU VIOL DES FEMMES EST MENTIONNÉE DANS DES RÉCITS DE GUERRE SANS QU'AUUCUNE RÉFLEXION NE SOIT À NOUVEAU AMORCÉE.**

**TROIS REPRÉSENTATIONS STÉRÉOTYPÉES DES FEMMES AU MOYEN-ÂGE: LA FEMME PÉCHERESSE ET TENTATRICE, LA VIERGE, LA DAME DE L'AMOUR COURTOIS. CES TROIS FIGURES CONSTITUENT AUTANT DE PROJECTIONS D'UN DÉSIR MASCULIN STÉRÉOTYPÉ.**

# CONCLUSION

Les nouveaux programmes d'histoire de Seconde générale et technologique ont pour fil conducteur l'histoire des Européens qu'il s'agit de replacer dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans ce cadre, le Bulletin officiel n° 4 du 29 avril 2010 précise que le programme d'histoire «place clairement au cœur des problématiques les femmes et les hommes qui constituent les sociétés et y agissent. Le libre choix laissé entre plusieurs études doit permettre en particulier de montrer la place des femmes dans l'histoire de ces sociétés». Le nouveau programme de CAP n'est pas aussi clair puisqu'il propose d'étudier «un certain nombre de grands changements culturels, économiques, politiques à l'époque moderne et leurs effets sur les sociétés en Europe et dans le monde. Il offre par ailleurs à l'étude les mutations sociales, économiques et politiques de la France de 1830 à nos jours»<sup>1</sup>.

Mais dans les deux cas, les nouveaux manuels d'histoire ne vont pas assez loin dans la représentation des femmes comme réelles actrices de l'histoire et dans l'étude des rapports de domination entre les sexes, qui n'est jamais convoquée dans l'analyse des mutations sociales au sens large. Si certains points comme la question du droit de vote et du suffrage universel ou l'exclusion des femmes de la citoyenneté athé-

## CONCLUSION

nienne sont bien traités, et si l'on note que l'omniprésence de «LA» femme dans les manuels des années 2000 est largement atténuée dans les manuels sortis l'année dernière, les femmes demeurent très insuffisamment présentes, qu'elles soient figures historiques, auteures de documents ou citoyennes lambda. L'importante propension des auteur-e-s de manuel à proposer des dossiers qui traitent de certains aspects de l'histoire des femmes témoigne de la marginalisation des femmes du récit historique. Enfin, la persistance de nombreuses représentations stéréotypées ne permet pas non plus de dire qu'une page a été tournée.

Il a été assez difficile de hiérarchiser les différents manuels et les maisons d'édition, dans la mesure où il existe de grandes inégalités de traitements au sein d'un même manuel. Il sera sans nul doute complexe et de ce fait intéressant de déterminer quels manuels distinguer. Quoi qu'il en soit, cette évolution insuffisante des manuels scolaires plaide une fois encore pour la promotion d'une histoire plus équilibrée. D'abord parce qu'une histoire masculine ne renvoie qu'à l'histoire de la moitié de l'humanité. Ensuite parce que la lutte contre l'effacement des femmes de la sphère publique doit favoriser l'adoption d'une véritable culture de l'égalité.

<sup>1</sup> Bulletin Officiel n°8 du 25 février 2010.



# BIBLIOGRAPHIE

/ Bard Christine, *Les femmes dans la société française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

/ Bereni Laure, Alexandre Jaunait, Sébastien Chauvin, Anne Revillard, *Introduction aux Gender Studies: Manuel des études sur le genre*, Paris, De Boeck, 2008.

/ Berton-Schmitt Amandine, *La place des femmes dans les manuels d'histoire du secondaire*, Rapport IEP Grenoble, Université Pierre Mendès-France, Observatoire de la Parité, janvier 2005.

/ Bruegilles Carole, Cromer Sylvie, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Ceped, Collection « Les clefs pour... », 2005.

/ Bruegilles Carole, Cromer Sylvie, *Comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires : Guide méthodologique à l'attention des acteurs et actrices de la chaîne du manuel scolaire*, UNESCO, Division pour la promotion de l'éducation de base, Paris 2008.

/ CRDP d'Orléans-Tours, *Pas d'histoire sans elles, Ressources pour la recherche et l'enseignement en histoire des femmes et du genre*, Orléans, SCEREN-CRDP, 2004.

## BIBLIOGRAPHIE

/ Cromer Sylvie, Turin Adela, *Quels modèles pour les filles ? Une recherche sur les albums illustrés*, Paris, Association européenne Du côté des filles, 1997.

/ Dermenjian Geneviève, Irène Jami, Annie Rouquier, Françoise Thébaud (dir.), *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*, Belin, 2010.

/ Duby Georges, Perrot Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident* (Tomes I, II, III, IV, V), Paris, Plon, 1992.

/ Fauré Christine (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

/ Février Chantal, Rouquier Annie, « *La part des femmes dans l'histoire enseignée* », Les cahiers pédagogiques, Filles et femmes à l'école, n°372, mars 1999.

/ Fontanini Christine, « *Les manuels de lecture de CP sont-ils encore sexistes ?* », Actualité de la recherche en éducation et en formation, Strasbourg, 2007.

/ Fraisse Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 1999.

/ Lelièvre Françoise et Claude, *Histoire des femmes publiques contée aux enfants*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

## BIBLIOGRAPHIE

/ Lucas Nicole, *Dire l'histoire des femmes à l'école : les représentations du genre en contexte scolaire*, Paris, A. Colin, 2009.

/ Perrot Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1998.

/ Perrot Michelle (dir), *Il était une fois... l'histoire des femmes*, Édition Lunes 2001.

/ Rignault Simone et Richert Philippe, *Rapport au Premier Ministre sur la représentation des femmes et des hommes dans les livres scolaires*, Paris, La Documentation française, 1997.

/ Riot-Sarcey Michèle, *De la différence des sexes, le genre en histoire*, Paris, Bibliothèque historique Larousse, 2010.

/ Ripa Yannick, *Les femmes actrices de l'histoire : France 1789-1945*, Paris, Sedes, 1999.

/ Rogers Rebecca, Thébaud Françoise, *La fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Editions Textuel, 2010.

/ Schweitzer Sylvie, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

/ Thébaud Françoise, *Écrire l'Histoire des femmes*, Paris, ENS éditions, 2007.

/ Tisserant Pascal, Wagner Anne-Lorraine (dir.), *Place des stéréotypes et des discriminations dans les manuels scolaires*, HALDE, Université Paul Verlaine, 2009.

/ Wievorka Annette, *Quelle place pour les femmes dans l'histoire enseignée ?*, Rapport du Conseil Économique et Social, 2004.

# CORPUS DES OUVRAGES ÉTUDIÉS

Manuel de Seconde générale et technologique et de CAP

—  
**Éditions Belin**

[www.editions-belin.com](http://www.editions-belin.com)



David Colon (dir.),  
Histoire Seconde, Belin, 2010.

—  
**Éditions Hachette**

[www.enseignants.hachette-education.com](http://www.enseignants.hachette-education.com)



Jean-Michel Lambin (dir.),  
Histoire Seconde, Hachette, 2010.

—  
**Éditions Hatier**

[www.enseignants.editions-hatier.fr](http://www.enseignants.editions-hatier.fr)



Guillaume Bourel,  
Marielle Chevallier (dir.),  
Histoire Seconde, Hatier, 2010.

—  
**Éditions Magnard**

[www.magnard.fr](http://www.magnard.fr)



Hugo Billard (dir.),  
Histoire Seconde, Magnard, 2010.

—  
**Éditions Nathan**

[www.nathan.fr](http://www.nathan.fr)



Sébastien Cote (dir.),  
Histoire Seconde, Nathan, 2010.

 Guillaume Le Quintrec (dir.),  
Histoire Seconde, Nathan, 2010.

—  
**Éditions Delagrave**

[www.delagrave-edition.fr](http://www.delagrave-edition.fr)



Jacqueline Renet (dir.),  
Histoire-Géographie CAP  
Industriels et Tertiaires,  
Delagrave, 2010.

—  
**Éditions Foucher**

[www.editions-foucher.fr](http://www.editions-foucher.fr)



L. Blanes, J. Michelin, Histoire  
Géographie CAP, Foucher, 2010.

—  
**Éditions Hachette**

[www.enseignants.hachette-education.com](http://www.enseignants.hachette-education.com)



Gérard Chatelet, Michel Corlin,  
Thierry Falconnet, Gilles  
Labadou, Nadine Mansard, Alain  
Prost, Jérôme Segaud,  
Histoire-Géographie-Éducation civique  
CAP, Hachette, 2010.

—  
**Éditions Nathan**

[www.nathan.fr](http://www.nathan.fr)



M. Fugler, A.-M. Gérin-  
Grataloup, C. Goldstein, J.-M.  
Guillemand, I. Juguet, G.  
Labrune, Y. Magotteaux,  
Histoire-Géographie-Éducation civique  
CAP, Nathan, 2010.

 Catherine Lamboley (dir.),  
Histoire-Géographie-Éducation  
civique CAP, Nathan, 2010.

—  
**ANNEXES**

## 1

**DOMAINE DES DROITS POLITIQUES****Suffrage**

- / Mise en évidence ou non du suffrage universel masculin
- / Analyse de l'exclusion des femmes du droit de vote

**Participation au pouvoir politique**

- / Place des femmes dans la démocratie athénienne et définition de la citoyenneté
- / Place des femmes dans la définition de la citoyenneté romaine
- / Représentation des reines, des figures politiques
- / Place des femmes dans la Révolution française

## 2

**DOMAINE DES DROITS CIVILS****Définition ou absence de définition d'une tutelle**

- / Statut juridique
- / Droits patrimoniaux

## 3

**DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX****Rôle de production économique**

- / Féminisation des noms de métiers, répartition stéréotypée ou non de ces métiers
- / Rôle économique des femmes (travail de la terre, des artisanes, des ouvrières...)

**Rôle culturel, scientifique, technique, artistique, religieux**

- / Personnalités d'envergure citées
- / Auteur-e-s des documents (textes littéraires, journalistiques, photos, œuvres d'art)

**Rôle social**

- / Cantonnement ou non aux fonctions biologiques et/ou éducatives

**Récapitulatif des ouvrages étudiés**

	SECONDE
GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE	6
CAP	5
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>

**Nombres de biographies**

consacrées à des femmes, par domaine

**DOMAINE POLITIQUE**

- / JEANNE DEROIN
- 2X** / OLYMPES DE GOUGES
- / ROXELANE épouse de Soliman le Magnifique
- / MARIE-ANTOINETTE

**DOMAINE DE LA CONNAISSANCE**

- 4X** / ÉMILIE DU CHÂTELET
- / ISABELLE D'ESTE

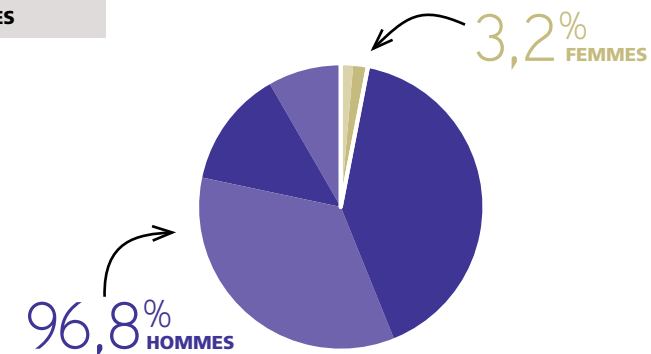
**DOMAINE RELIGIEUX**

- / HILDEGARDE DE BINGEN

**Biographies\***

par sexe et par domaine

	F	%	H	%
DOMAINE POLITIQUE	5	1,5	139	41
DOMAINE DE LA CONNAISSANCE	5	1,5	116	34,3
DOMAINE ARTISTIQUE	-	-	45	13,3
DOMAINE RELIGIEUX	1	0,2	28	8,3
<b>TOTAL DE BIOGRAPHIES</b>	<b>11</b>	<b>3,2</b>	<b>328</b>	<b>96,8</b>

339 **TOTAL BIOGRAPHIES**

\* Les biographies étudiées relèvent uniquement des manuels de seconde générale et technologique. Les manuels de CAP ne proposant que très peu de biographies, cela biaiserait l'analyse.

Auteur-e-s\* des différents documents par sexe et par domaine

	F	%	H	%
DOMAINE POLITIQUE	9	0,59	245	15,94
DOMAINE DE LA CONNAISSANCE	30	1,95	544	35,39
DOMAINE ARTISTIQUE	16	1,04	563	36,63
DOMAINE RELIGIEUX	3	0,19	91	5,92
DOMAINE SPORTIF	-	-	1	0,06
TÉMOIGNAGE	7	0,45	28	1,82
<b>TOTAL D'AUTEUR-E-S</b>	<b>65</b>	<b>4,2</b>	<b>1472</b>	<b>95,8</b>

3,5% DES DOCUMENTS RELEVANT DU DOMAINE POLITIQUE SONT ÉCRITS PAR DES FEMMES.



5,2% ÉCRITS PAR DES FEMMES



2,8% ÉCRITS PAR DES FEMMES



3,4% ÉCRITS PAR DES FEMMES



20% ÉCRITS PAR DES FEMMES

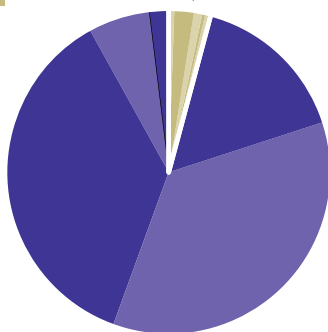


1,04%

DES DOCUMENTS PRÉSENTS DANS LE CORPUS SONT DES ŒUVRES DE FEMMES ARTISTES.

4,2%

DES OUVRAGES, TOUS DOMAINES COMPRIS, SONT ÉCRITS PAR DES FEMMES.



95,8%

DES DOCUMENTS PRÉSENTÉS DANS L'ENSEMBLE DES MANUELS ONT POUR AUTEUR UN HOMME.

\* Les manuels de CAP présentent de nombreux documents sans préciser systématiquement leurs sources et leur auteur-e-s. La très grande majorité des documents proviennent donc des manuels de Seconde générale et technologique.

Répartition des auteures de documents présentés par domaine

30 DANS LE DOMAINE DE LA CONNAISSANCE

3 SCIENCES DURES

/ ÉMILIE DU CHÂTELET, mathématicienne  
/ M<sup>ME</sup> LAVOISIER, physicienne  
/ JULIE LESPINASSE, salonnière

18 HISTOIRE

/ MARJORIE CHIBNALL, historienne  
/ ILARIA TADDEI, historienne  
/ NICOLE DU ROY, historienne  
/ CAROLINE CARISSONI, historienne  
/ ÉLISABETH ROUDINESCO, historienne  
/ ALICE GÉRARD, historienne

2X / NINETTE BOOTHROYD, historienne

2X / MURIEL DÉTRIE, historienne

/ PAULETTE GHIRON-BISTAGNE, historienne

/ ODILE WATTEL, historienne

/ ODETTE PONTAL, historienne

/ BÉATRICE LEROY, historienne

/ JOCELYNE HAMON, historienne

/ JENNIFER TANN, historienne

/ MARY CARTWRIGHT STRICKLAND, historienne

/ ANNIE FOURCAUT

9 PHILOSOPHIE, SCIENCE POLITIQUE ET LANGUES

4X / SIMONE WEIL, philosophe

/ SYLVIE STRUDEL, politologue

/ SYLVIA SERRANO, géopolitologue

/ JEANNE VEILLARD, traductrice

/ BÉRENGÈRE FUOC, traductrice

/ ANNICK PÉLISSIER, traductrice

3 DANS LE DOMAINE RELIGIEUX

2X / HILDEGARDE DE BINGEN, religieuse

/ HERRADE DE LANDSBERG, abesse

9 DANS LE DOMAINE POLITIQUE

2X / HUBERTINE AUCLERT, suffragette, femme politique

/ M<sup>ME</sup> B. B., auteure non identifiée

3X / OLYMPE DE GOUGES, femme politique

/ JEANNE DEROIN, femme politique

/ MARIE-ANTOINETTE, reine de France

/ JEANNE-AMBRIOISE DE SAPINAUD, engagée dans l'insurrection vendéenne

16 DANS LE DOMAINE ARTISTIQUE

/ KATHLEEN O'NEIL, poétesse

2X / EMMA LAZARUS, poétesse

/ M<sup>S</sup> DE SPHAERA, illustratrice

/ MARY STOKES, caricaturiste

/ BARBARA KRAFFT, peintre

/ MARIE D'AGOULT, écrivaine

2X / GEORGE SAND, écrivaine

/ ZLATA FILIPOVIC, écrivaine

/ YULIA TUZIK, écrivaine

/ CHRISTIANE PEYRE, écrivaine

/ MADAME DE STAEL, écrivaine

2X / MARIE-LOUISE BOUVIER, photographe

/ SABINE JANSEN, photographe

7 DANS LE DOMAINE DU TÉMOIGNAGE

/ MARQUISE DE CRÉQUY

/ MARY ANTIN (immigrante)

/ JACQUELINE MARTIN, ouvrière Moulinex

/ MARGARETH MACCARTY

/ ABIAH DARBY

/ MADAME DE TOURZEL, gouvernante des enfants du roi (pas de la reine!)

/ MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE, fille de Louis XVII (pas de la reine!)

**CENTRE  
HUBERTINE AUCLERT**  
Septembre 2011

**RÉDACTION**  
Amandine Berton-Schmitt  
Margaux Reygrobellet

**PHOTOS**  
Tous droits réservés

**ISSN**  
2116-1631

**MISE EN PAGE**  
**Hélène  
Laforêt**

**IMPRIMERIE**



Centre francilien de ressources  
pour l'égalité femmes-hommes



[www.centre-hubertine-auclert.fr](http://www.centre-hubertine-auclert.fr)

***Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes.***

*Ses missions se déclinent en quatre pôles :*

*/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».*

*/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.*

*/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la publication d'études et d'analyses des outils éducatifs au prisme du genre.*

*/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes, intégré au Centre Hubertine Auclert en 2013.*

